

① 33 - GENY - 06072019 - JH 29

Sujet: [INTERNET] enquête publique projet éolien "MOULIN A VENT"

De : genyfa@club-internet.fr

Date : Sat, 6 Jul 2019 10:29:56 +0200 (CEST)

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

Messieurs les Commissaires enquêteurs,

J'ai l'honneur de vous faire part de mon opposition au projet éolien nommé ironiquement (cyniquement ?) "Moulin à vent" .

Il s'agit du n+ unième projet de cette espèce dans le nord du département de la Haute-Vienne qui est devenu le champ de chasse de promoteurs éoliens avides avec la complicité aveugle de certains services de l'Etat.

Je me permets de suggérer que votre enquête se porte sur les points suivants, parmi d'autres.

- la protection des populations voisines : cet aspect est maintenant développé dans les media et sur internet. Il suffit d'interroger les voisins d'éoliennes près de La Souterraine ou dans le village encerclé de l'Expardelière à Lussac-les-Eglises.

- la protection des oiseaux : par exemple, comment les grues cendrées vont apprendre à slalomer entre les turbines installées à Dompierre, à Arnac-la-Poste, Saint Hilaire, Magnac-Laval, etc.etc.

- la protection des chiroptères. Notre région de bocage est un site privilégié pour cette famille de mammifères insectivores discrets. Les chercheurs scientifiques du Centre d'Ecologie et des Sciences

de la Conservation du Museum National d'Histoire Naturelle, UMR 7204 du CNRS, ont étudié l'impact des éoliennes sur les chauves-souris (www.theses.fr/2017MNHN0002).

Non seulement ces animaux sont tués par les pales ou les pressions qu'elles génèrent, mais les espèces

nicheuses s'en écartent de plus de 1 km (les hommes n'ont droit, eux, selon la réglementation, qu'à 500m !)

On doit donc prévoir une atteinte irréversible à la biodiversité dans notre région.

Une dernière remarque: on n'arrête pas de nous dire que les éoliennes sont bonnes pour l'emploi en France.

Je pense que c'est le contraire. Malheureusement l'actualité me donne raison. En effet, le dernier industriel

français du domaine, FrancEole , de Longvic, vient d'être mis en dépôt de bilan. Il n'est pas étonnant que les promoteurs éoliens ,émanant d'entreprises étrangères, préfèrent travailler avec des sous-traitants de même origine, souvent allemands ou danois.

Il ne reste localement que le socle de béton armé ,qui, en plus participe à l'artificialisation des sols en zone agricole et naturelle.

Je me permets de citer le rapport d'enquête de Mailhac/sur/Benaize (Président Guy Jousain, le 18/04/2019)

qui suggère la création d'une Commission de Suivi des Sites Eoliens de Basse-Marche pour mettre de l'ordre

dans ce foisonnement de projets éoliens.

Veuillez agréer, Messieurs les Commissaires enquêteurs, mes salutations distinguées.

François Gény

Docteur ès Sciences

22 bis avenue de Suffren 75015 Paris

12 Martinet, par Arnac-la-Poste (Haute-Vienne)